

NORME  
INTERNATIONALE

ISO  
105-E07

Troisième édition  
1989-12-15

---

---

**Textiles — Essais de solidité des teintures —**

**Partie E07 :**

Solidité des teintures à la goutte d'eau

iTeh STANDARD PREVIEW

*(standards.iteh.ai)*  
*Textiles — Tests for colour fastness —*

*Part E07 : Colour fastness to spotting: Water*  
*ISO 105-E07:1989*

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/daa028c0-48d0-483e-a072-51f14c692ab7/iso-105-e07-1989>



Numéro de référence  
ISO 105-E07:1989(F)

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 105-E07 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 38, *Textiles*. [https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/daa028c0-48d0-483e-a072-](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/daa028c0-48d0-483e-a072-51f14c692ab7/iso-105-e07-1989)

[51f14c692ab7/iso-105-e07-1989](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/daa028c0-48d0-483e-a072-51f14c692ab7/iso-105-e07-1989)  
Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (ISO 105-E07:1987), dont elle constitue une révision technique.

L'ISO 105 a été auparavant publiée en 13 «parties», chacune désignée par une lettre (par exemple «Partie A»), avec des dates de publication allant de 1978 à 1985. Chaque partie contenait une série de «sections» dont chacune était désignée par la lettre correspondant à la partie respective et par un numéro de série à deux chiffres (par exemple «Section A01»). Ces sections sont à présent publiées à nouveau comme documents séparés, eux-mêmes désignés «parties» mais en conservant leurs désignations alphanumériques antérieures. Une liste complète de ces parties est donnée dans l'ISO 105-A01.

© ISO 1989

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation  
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

## Textiles — Essais de solidité des teintures —

### Partie E07 :

### Solidité des teintures à la goutte d'eau

#### 1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 105 prescrit une méthode pour la détermination de la résistance à la goutte d'eau des teintures sur les textiles de toute nature, à tous leurs stades de transformation.

#### 2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente partie de l'ISO 105. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente partie de l'ISO 105 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 105-A01:1989, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie A01: Principes généraux pour effectuer les essais.*

ISO 105-A02:1987, *Textiles — Essais de solidité des teintures — Partie A02: Échelle de gris pour l'évaluation des dégradations.*

#### 3 Principe

Des gouttes d'eau sont introduites dans une éprouvette du textile au moyen d'une baguette de verre. La dégradation de la coloration de l'éprouvette est évaluée avec l'échelle de gris, après 2 min et après séchage.

#### 4 Appareillage et réactif

4.1 **Pipette, ou compte-gouttes.**

4.2 **Baguette de verre**, arrondie à une extrémité.

4.3 **Échelle de gris pour l'évaluation des dégradations**, conforme à l'ISO 105-A02.

4.4 **Eau de qualité 3** (voir ISO 105-A01:1989, paragraphe 8.2).

#### 5 Éprouvette

5.1 Si le textile à soumettre à l'essai est de l'étoffe, utiliser une éprouvette de 40 mm × 100 mm.

5.2 Si le textile à soumettre à l'essai est du fil, le tricoter et utiliser une éprouvette de 40 mm × 100 mm ou bien faire une mèche de fils parallèles, de 100 mm de longueur et d'environ 5 mm de diamètre, nouée près des deux extrémités.

5.3 Si le textile à soumettre à l'essai est de la fibre en bourre, en peigner et comprimer une quantité suffisante pour former une nappe de 40 mm × 100 mm.

#### 6 Mode opératoire

6.1 Déposer des gouttes d'eau de qualité 3 (4.4) sur l'éprouvette à la température ambiante, au moyen de la baguette de verre de façon qu'après pénétration de l'eau dans l'éprouvette, une tache d'environ 20 mm de diamètre soit formée. Dans le cas d'étoffes hydrophobes, la quantité de solution ne doit pas dépasser 0,5 ml.

**6.2** Après 2 min, évaluer la dégradation de la coloration autour de la goutte au moyen de l'échelle de gris (4.3).

**6.3** Sécher l'éprouvette en la suspendant à l'air à la température ambiante; puis évaluer la dégradation de la coloration de cette éprouvette au moyen de l'échelle de gris.

## 7 Rapport d'essai

Le rapport d'essai doit contenir les informations suivantes:

- a) le numéro et la date de la présente partie de l'ISO 105, c'est-à-dire ISO 105-E07:1989;
- b) l'identité de l'échantillon soumis à l'essai;
- c) l'indice de solidité pour la dégradation de la coloration de l'éprouvette après 2 min et après séchage.

---

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 105-E07:1989](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/daa028c0-48d0-483e-a072-51f14c692ab7/iso-105-e07-1989)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/daa028c0-48d0-483e-a072-51f14c692ab7/iso-105-e07-1989>

---

---

**CDU 677.016.474:535.685.1**

**Descripteurs:** textile, matière teignante, essai, essai chimique, essai des eaux, détermination, solidité de la couleur.

Prix basé sur 2 pages

---

---